

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 FÉVRIER 2022

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires et suppléants
présents : 31
Procurations : 1

Nombre de votants : 32

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit février à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 février 2022, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Vincent PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Luc MONNET, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

José ROUCOU, procuration à Luc FOUTRY

Absents excusés :

Yves LEFEBVRE, Nadège BOURGHELLE-KOS, Olivier VERCRUYSSSE, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Secrétaire de Séance : Vincent PEREZ

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Informations

Conditions de la tenue de la présente réunion

La loi 2020 - 1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire donne la possibilité aux assemblées délibérantes dans certaines conditions.

La loi 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire proroge les dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 relatives à la tenue des réunions des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements jusqu'au 30 septembre 2021.

Ainsi, la présente réunion de Bureau communautaire est organisée dans les conditions suivantes :

- **La réunion a lieu en présentiel, dans le respect des mesures de distanciation sociale.**

- **Quorum**

Le quorum s'apprécie sur la base d'un tiers des membres présents (au lieu de la moitié).

- **Pouvoirs** - Les élus ont la possibilité d'être porteur de 2 pouvoirs

- **Le vote** pourra avoir lieu de l'une des trois manières suivantes :

- À main levée
- À scrutin public sur appel nominal
- Au scrutin secret

Conformément aux dispositions de l'article 2.3.7 du règlement intérieur.

BUREAU

Délibérations votées dans le cadre de la délibération CC_2020_115 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020

CULTURE

- Octroi de subventions labellisées 2022

Les Associations ci-dessous ayant déposés un dossier de demande de subvention :

- Rock t'en Bulles de GONDECOURT
- Mons en Pévèle 2004 de MONS-EN-PEVELE
- Entre Ciel et Vert de PHALEMPIN
- Bourghelles en fête de BOURGHELLES
- 3CTeam de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT

DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)

Le Bureau communautaire décide de :

- **De voter les subventions suivantes :**
 - **Association Rock t'en Bulles de Gondecourt pour le Salon du Disque et de la BD, édition 2022, pour un montant de 2 000 €**
 - **Mons en Pévèle 2004 de MONS-EN-PEVELE pour l'édition 2022 de la fête médiévale, pour un montant de 2 000 €**
 - **Entre Ciel et Vert de PHALEMPIN pour l'édition 2022 du Semi-Marathon de PHALEMPIN, pur un montant de 2 000 €**
 - **Bourghelles en fête de BOURGHELLES pour l'édition 2022 du Hush Festival, pur un montant de 2 000 €**
 - **3CTeam de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT pour la Pévèle Classics - Tour de la Pévèle édition 2002, pour un montant de 2 000 €**
- **Et d'autoriser son Président à signer tout document afférent à ces dossiers.**

 **DÉLIBÉRATION BC_2022_001**

- Octroi de subventions exceptionnelles 2022

Les Associations ci-dessous ayant déposé un dossier de demande de subvention exceptionnelle :

- Les Compagnons de Gilbert de BOURGHELLES
- 4L en Pévèle d'ENNEVELIN
- Orchestre Régional Pévèle Mélantois de CYSOING
- Harmonie de MOUCHIN
- Harmonie de TEMPLEUVE
- Cysoing Gym Saint Evrard de CYSOING
- Pévèle Hand Club de CYSOING

- Cléialine d'ORCHIES
- Le Cyclo landasien de LANDAS

DECISION (par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION(S), sur 31 VOTANTS)

Abstention(s) :
Christian DEVAUX

Le Bureau communautaire décide de :

- **De voter les subventions suivantes :**
 - 500 € en faveur de l'Association Les Compagnons de Gilbert de Bourghelles pour la Ronde des Géants de la Pévèle,
 - 500 € en faveur de l'Association 4L en Pévèle d'ENNEVELIN pour la fête des 60 ans de la 4L
 - 3 000 € en faveur de l'Association Orchestre Régional Pévèle Mélantois de CYSOING pour la Comédie musicale Memphis
 - 2 000 € en faveur de l'Association Harmonie de MOUCHIN pour le concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine
 - 2 000 € en faveur de l'Association Harmonie de TEMPLEUVE pour le conte musical La Cité des Dodos
 - 600 € en faveur de l'Association Cysoing Gym Saint Evrard de CYSOING pour les déplacements relatifs à la Finale de la Coupe de France
 - 600 € en faveur de l'Association Pévèle Hand Club de CYSOING pour les déplacements relatifs à la Finale de la Coupe de France
 - 300 € en faveur de l'Association Cléialine d'ORCHIES pour le Cléialine Vélo Tour
 - 2 000 € en faveur de l'Association Le Cyclo landasien de LANDAS pour le Ch'Ti Bike Tour landasien
- **Et d'autoriser son Président à signer tout document afférent à ce dossier.**

 **DÉLIBÉRATION BC_2022_002**

- Octroi de subventions Sport de Haut Niveau 2022

Les Associations ci-dessous ayant déposé un dossier de demande de subvention Sport de haut niveau:

- Volley Ball Club Cysoing de CYSOING - équipes Nationale 2 et 3
- Club Laïc Omnisports de WAHAGNIES
- 3CTeam de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT

DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)

Le Bureau communautaire décide de :

- **De voter les subventions ci-dessous dans le cadre de la pratique du sport de haut niveau,**
 - 7 500 € en faveur de l'Association Volley Ball Club Cysoing de CYSOING - équipes Nationale 2 et 3
 - 5 000 € en faveur de l'Association Club Laïc Omnisports de WAHAGNIES - équipes National 3

- 2 500 € en faveur de l'Association 3CTeam de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT - coureurs en National 3

- D'autoriser son Président à signer tout document afférent à ce dossier.

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_003

RESSOURCES HUMAINES

- Octroi d'une subvention à l'Amicale du Personnel de la Pévèle Carembault

L'Amicale du personnel a déposé une demande de subvention pour l'année 2022.

DECISION (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S), sur 32 VOTANTS)

Le Bureau communautaire décide de :

- D'octroyer une subvention de 18 000 € à l'Amicale du Personnel au titre de l'année 2022,
- D'autoriser son Président à signer tout document afférent à ce dossier,
- D'imputer la dépense sur l'article 6574.

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_004